



Demande de préinscription année 2026/2027

Classe à Horaires Aménagés

Collège Pierre Blanquie– Villeneuve de Marsan

Cette fiche est à déposer au secrétariat du collège Pierre Blanquie avant le **mercredi 22 avril 2026**
Commission et entretiens le **mercredi après-midi 29 avril 2026** (sur convocation du secrétariat du collège)

RESPONSABLE LÉGAL 1	RESPONSABLE LÉGAL 2
Nom/prénom :	Nom/prénom :
Adresse :	Adresse :
.....
.....
Téléphone :	Téléphone :
E-mail obligatoire :	E-mail obligatoire :

Niveau : 6^{ème} 5^{ème}

Souhaite pré inscrire mon enfant en :

- **Classe à Horaires Aménagés Musique - CHAM:**

Débutant : Oui Non

Si Non niveau :

Vœux d'apprentissage instrument(s) (par ordre de priorité) :

N°1 **N°2** **N°3**

L'antenne de Villeneuve de Marsan propose l'apprentissage de la formation musicale ainsi que des instruments suivants : flûte traversière, saxophone, clarinette, trompette, tuba, trombone et percussions.

Les cours concernant les autres instruments se font à l'antenne de Mont de Marsan.

Un partenariat peut être mis en place avec certaines écoles de musiques à condition d'une double inscription.

ÉLÈVE

Nom : Prénom : Classe actuelle :

Établissement actuel :

SOIRÉE PORTES OUVERTES COLLÈGE PIERRE BLANQUIE

Judi 2 avril 2026 de 17h30 à 20h30

MOTIVATIONS DE L'ÉLÈVE

.....
.....
.....
.....
.....
.....

AVIS DU DIRECTEUR DE L'ÉCOLE PRIMAIRE (si CM2)

.....
.....
.....
.....

AVIS DU CONSERVATOIRE DES LANDES ET DU COLLÈGE

.....
.....
.....
.....

INFORMATIONS IMPORTANTES

Aucun désistement ne sera possible en cours d'année scolaire et l'engagement a vocation à être poursuivi jusqu'à la fin de la 3^{ème}.

Le choix du cursus implique l'engagement de l'élève à fournir un travail sérieux et assidu. Un comportement respectueux est également exigé. Les règlements intérieurs des deux structures (Collège et Conservatoire) s'imposent à tous.

Pour les classes à horaires aménagés Musique, le Conservatoire des Landes offre aux élèves débutants la possibilité d'emprunter certains instruments, sans frais supplémentaire. Ce prêt est soumis à l'obligation de souscrire une assurance pour l'instrument, couvrant les risques de vol, de perte, de casse, ainsi que toute détérioration totale ou partielle, que ce soit à domicile ou à l'extérieur.

Fait à :

Signatures de l'élève et du responsable légal :